

30 JAN. 2014

Unité
Administration des DéputésDÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS
À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERSCONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTÉRÊTS
FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nom:

DANI

Prénom:

Rachida

Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

Date:

29/01/2014

LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS SUIVANT LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

Administration-Deputes@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹

rue Wiertz, 60

PHS 07B046

B - 1047 BRUXELLES

¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

INFORMATIONS OBLIGATOIRES		A COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE	
TIERS	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	OPEN EUROPE, 7 DUTTON STREET, LONDON SW1A 1P 3QN, ROYAUME-UNI	
	TYPE DE FRAIS COUVERTS	Voyage:	Oui / Non Moyen de transport (p. ex. avion, train): TRAIN Classe (p. ex. économique, affaires): STANDARD (2 ^{ème} CLASSE)
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION	Hébergement:	Oui / Non	
	Frais de séjour:	Nom de l'hôtel:	
	Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:	Nombre de nuits ³ :	16/01/2014 (1 JOUR)
	Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	Oui / Non / En partie (veuillez préciser dans la partie "Commentaires" ci-dessous)	CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE
Lieu (pays, ville):		LONDRES, ROYAUME-UNI	
INFORMATIONS FACULTATIVES			
COMMENTAIRES			
DISCOURS PRONONCÉ LORS D'UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE THINK-TANK OPEN EUROPE			

² Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

³ Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.